

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par la Bourgmestre de Lasne, Madame Laurence Rotthier en date du 05/06/2023 ;

L'autorisation	N° EC217
Est délivrée à	ASBL Polaris (représentée par Jean-Paul Mercier)
Domicilié	Rue de la Gendarmerie 10A à 1380 Lasne
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Champ Pigeolet situé rue du Vieux Monument 7 à 1380 Lasne
Capacité	54 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 04/06/2028

Le 13/06/2023

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Amélie Collard